



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC

Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST  
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Shared Systems Division (XL)/Division des systèmes  
partagés (XL)  
4C1, Place du Portage Phase III  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> LOI-SMART MARINE NAV. TRAFFIC MGT	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F7048-160045/A	<b>Date</b> 2016-10-21
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F7048-160045	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$\$\$XL-129-30542
<b>File No. - N° de dossier</b> 129xl.F7048-160045	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-11-18</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Riopel, Andrea	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 129xl
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1318 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 953-3703
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D-1	200 Kent Street Suite 7S029 Ottawa Ontario K1A 0E6	I-1	N/A



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	<p>LOI - Smart Marine Navigation Traffic Management System.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>The purpose of this requisition is to issue a Letter of Interest (LOI) for the Smart Marine Navigation Traffic Management System in order to invite Vessel Traffic Services (VTS) System Manufacturers Vendors to demonstrate the available vessel traffic situational awareness, HMI, risk management and alerting functionalities developed and available in their existing proven in-service systems.</li> </ul>	D-1	I-1	1	Each	\$	\$		See Herein	

**LETTRE D'INTÉRÊT RELATIVE AU  
SYSTÈME INTELLIGENT DE GESTION DU TRAFIC DE NAVIGATION  
MARITIME  
POUR  
PÊCHES ET OCÉANS CANADA  
ET LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

**TABLE DES MATIÈRES**

1.	Contexte et objet de cette lettre d'intérêt.....	2
3.	Nature et format des réponses demandées.....	3
4.	Coûts des réponses .....	3
5.	Traitement des réponses .....	3
6.	Contenu de la présente lettre d'intérêt.....	5
7.	Renseignements demandés .....	5
8.	Format des réponses.....	7
9.	Demandes de renseignements .....	8
10.	Transmission des réponses.....	8

---

# **LETTRE D'INTÉRÊT RELATIVE AU SYSTÈME INTELLIGENT DE GESTION DU TRAFIC DE NAVIGATION MARITIME POUR PÊCHES ET OCÉANS CANADA ET LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

## **1. Contexte et objet de cette lettre d'intérêt**

Un système de Services de Trafic Maritime (STM) est utilisé dans les centres de Services de communication et de trafic maritimes (SCTM) partout au Canada depuis 50 ans. Le système de STM actuel est en production depuis 2002. Ce système est principalement utilisé pour la gestion du trafic maritime et pour échanger des données maritimes entre les SCTM et leurs partenaires et clients internes et externes.

Le mandat des SCTM consiste à assurer le déplacement sécuritaire du trafic maritime dans les eaux canadiennes. La mission des Services de communication et de trafic maritimes consiste à fournir des services de communications et de trafic à la communauté maritime et, dans l'intérêt du grand public, à assurer :

- la sécurité des personnes en mer, conformément aux accords internationaux;
- la protection de l'environnement par une bonne gestion du trafic maritime;
- le déplacement efficace des navires;
- la communication de renseignements répondant aux intérêts des entreprises et du pays.

La Garde côtière canadienne (GCC) souhaite moderniser son système de STM afin de disposer de la plupart des caractéristiques des systèmes modernes et intelligents de gestion du trafic de navigation maritime.

L'objectif de la présente lettre d'intérêt est d'inviter les fournisseurs de systèmes de Services du trafic maritime (STM) à faire la démonstration des capacités de connaissance de la situation du trafic maritime, interfaces personne-machine, de gestion des risques et des fonctionnalités d'alerte élaborées et disponibles à partir de leurs systèmes existants et éprouvés en service. Les fonctions de gestion des risques à présenter doivent viser principalement la prévention des collisions et des échouements de navires. Dans le cadre de ce processus, les fournisseurs seront invités à participer à un atelier au cours de l'automne 2016. La participation prendra la forme suivante :

- Une réunion individuelle à Ottawa ou par vidéoconférence avec l'équipe de projet de la Garde côtière canadienne (GCC) où le vendeur est invité à présenter son système. Le but de cette rencontre est de permettre une discussion ouverte entre le Canada et le fournisseur à propos des composantes et des

---

fonctions de leur système, et de faire des suggestions ou de proposer d'autres approches relativement au matériel présenté dans cette lettre d'intérêt.

- Une licence d'essai de trois mois. L'accès à la licence d'essai peut se faire dans l'environnement de tests de la GCC basé dans la ville de Québec ou par l'intermédiaire d'un accès distant à un environnement d'essai hors production. Tous les logiciels fournis sont livrés aux seuls risques du fournisseur et le gouvernement du Canada décline expressément toute responsabilité pour la perte, les dommages ou les blessures subis par une personne ou découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les logiciels fournis, que cela résulte ou non d'une négligence ou d'une faute intentionnelle.

## **2. Nature de la lettre d'intérêt**

Il ne s'agit pas d'une demande de soumissions. Cette lettre d'intérêt ne débouchera pas sur l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de biens ou de services décrits dans la présente lettre d'intérêt ne doivent pas réserver du matériel ou des installations ni affecter des ressources en fonction du contenu de la présente lettre d'intérêt. De même, cette lettre d'intérêt n'entraînera pas l'établissement d'une liste de fournisseurs. Le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette lettre d'intérêt ne l'empêchera donc pas de participer à un approvisionnement futur. En outre, cette lettre d'intérêt ne donnera pas nécessairement lieu à l'achat des biens et des services qui y sont décrits. Cette lettre d'intérêt vise simplement à recueillir une rétroaction de l'industrie quant aux sujets qui y sont exposées.

## **3. Nature et format des réponses demandées**

Les répondants sont invités à formuler leurs commentaires, leurs préoccupations et, le cas échéant, d'autres recommandations en ce qui concerne la façon de répondre aux exigences ou d'atteindre les objectifs décrits dans cette lettre d'intérêt. Les répondants sont également invités à présenter des commentaires sur le contenu, le format ou la structure du matériel présenté dans cette lettre d'intérêt. Ils doivent par ailleurs expliquer les hypothèses qu'ils avancent dans leurs réponses.

## **4. Coûts des réponses**

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à cette lettre d'intérêt, notamment les frais de participation aux réunions postérieures à la présentation.

## **5. Traitement des réponses**

- a) Utilisation des réponses : Les réponses ne seront pas évaluées de façon officielle. Toutefois, elles pourront être utilisées par le Canada pour élaborer ou modifier des stratégies d'approvisionnement ou des ébauches de documents contenues dans cette lettre d'intérêt. Le Canada examinera toutes les réponses reçues à la date de clôture de la lettre d'intérêt. Il pourrait, à sa discrétion, examiner celles qui parviendront après cette date.
- b) Équipe d'examen : Une équipe formée de représentants du client (le cas échéant) et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) examinera les réponses. Le Canada se réserve le droit d'embaucher un consultant indépendant ou d'utiliser toute ressource

gouvernementale jugée nécessaire pour examiner les réponses. Tous les membres de l'équipe n'examineront pas nécessairement la totalité des réponses.

- c) Confidentialité : Les répondants doivent signaler les parties de leur réponse dont ils jugent le contenu exclusif ou confidentiel. Le Canada traitera les réponses conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.
- d) Séances avec les fournisseurs SUR PLACE : Activité de suivi
- i. Le Canada rencontrera les répondants ayant indiqué dans leur réponse qu'ils souhaitent participer à une réunion de suivi. Le Canada prévoit de tenir ces réunions à Ottawa au cours de la semaine du 28 novembre 2016.

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
200, rue Kent  
Ottawa (Ontario)

- ii. Afin de permettre à TPSGC d'établir le calendrier de ces réunions, les répondants sont invités à indiquer dans leurs réponses s'ils souhaitent rencontrer le Canada, à fournir une liste des membres de leur organisation (maximum de 3) qui participeront en personne à la réunion, et à préciser leurs trois créneaux de réunion préférés (voir le tableau ci-dessous). TPSGC ne peut pas garantir que chaque répondant obtiendra l'un de ses créneaux préférés. L'autorité contractante avisera les répondants en temps voulu du créneau horaire disponible pour leur réunion.

	<b>Date</b> Semaine du 28 novembre 2016	<b>Heure</b> Séance du matin : de 9 h à 12 h	<b>Heure</b> Séance de l'après-midi : de 13 h à 16 h
Créneau horaire préféré 1			
Créneau horaire préféré 2			
Créneau horaire préféré 3			

- iii. Le Canada pourrait se réunir une nouvelle fois avec les répondants ayant indiqué dans leur réponse qu'ils souhaitent offrir au Canada une licence d'essai. Le Canada prévoit de tenir ces réunions pendant les mois de novembre et décembre 2016, dans la ville de Québec ou par vidéoconférence.

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
101, boulevard Champlain, Édifice 400, salle 4-226  
Québec (Qc)  
G1K 7Y7

---

## 6. Contenu de la présente lettre d'intérêt

La présente lettre d'intérêt contient également des renseignements précis que l'industrie est invitée à prendre en compte dans sa proposition.

## 7. Renseignements demandés

1. Dans le cadre de la réponse à la présente lettre d'intérêt et afin de réserver un créneau horaire pour une séance individuelle, les fournisseurs sont invités à présenter les éléments suivants :
  - a. une déclaration indiquant leur volonté ou non de participer, sans frais pour le Canada, aux séances individuelles du fournisseur susmentionnées et précisant qu'elle est leur méthode préférée : sur place ou par vidéoconférence;
  - b. une déclaration indiquant leur volonté ou non d'offrir, sans frais pour le Canada, une licence d'essai de trois mois par l'intermédiaire de l'une des deux méthodes : environnement d'essai sur place ou accès à un environnement à distance d'essai hors production;
  - c. leurs trois créneaux horaires préférés pour les séances individuelles avec le fournisseur à Ottawa;
  - d. un profil de leur entreprise;
  - e. un aperçu des systèmes de STM qui seront présentés à Ottawa et dont la démonstration sera faite grâce à la licence d'essai;
  - f. une liste des sites où les systèmes de STM ont été mis en œuvre; le Canada se réserve le droit de limiter les fournisseurs à ceux qui peuvent faire état d'au moins deux installations opérationnelles, dans au moins deux pays différents dans le monde.
  - g. une liste des autorités de STM qui utilisent actuellement leur système, avec leurs coordonnées.
  
2. Au cours des séances individuelles du fournisseur qui auront lieu à Ottawa les fournisseurs sont invités à présenter, au minimum, les éléments suivants :
  - a. présentation du profil de l'entreprise;
  - b. la GCC aimerait que les divers composants et fonctions déjà en service lui soient brièvement présentés, notamment, sans toutefois s'y limiter :
    - i. la détection des risques liés au dégagement sous quille;
    - ii. la détection des risques liés aux conditions météorologiques ou aux conditions hydrographiques;
    - iii. la détection des risques liés à la largeur du chenal et aux possibilités de passage ou de croisement dans l'eau;
    - iv. la gestion des itinéraires / prise en compte des itinéraires prévus des traversiers;
    - v. la détection des risques liés aux CPA-TCPA (point de rapprochement maximal – instant de la plus courte distance de passage) (collisions)
    - vi. l'acquisition et l'abandon manuels ou automatiques des objectifs;
    - vii. l'identification manuelle ou automatique des objectifs;

- 
- viii. la simulation d'objectifs (création, modification, suivi) / les calculs et opérations mutuels sur des paires d'objectifs (tableau de paires d'objectifs, opérations sur des paires d'objectifs) / la prévision des manœuvres des objectifs (suivi par radar dans les « zones de silence »);
  - ix. la configuration sophistiquée de la zone – p. ex. le trafic, la surveillance, l'acquisition automatique, la juridiction, etc.;
  - x. la conformité au plan de navigation;
  - xi. les alertes anti-échouement sur des obstacles cartographiés (c.-à-d. alerte d'eaux peu profondes);
  - xii. la zone concernée (zones à éviter, etc.);
  - xiii. la gestion de l'information envoyée aux navires par Système d'identification automatique (SIA) ou Système d'échange de données VHF et la réduction des communications vocales;
  - xiv. l'intégration du suivi multi-radar;
  - xv. l'intégration du suivi multi-capteurs (radar et SIA);
  - xvi. le radar, le système d'identification automatique, la télévision en circuit fermé, le radiogoniomètre (DRF), le soutien et le contrôle des capteurs météorologiques et hydrographiques;
  - xvii. le quart au mouillage;
  - xviii. les limites de vitesse;
  - xix. la vérification/validation de l'intégrité des données statiques et dynamiques du SIA;
  - xx. la présentation vidéo du radar;
  - xxi. les fonctionnalités complètes relatives à l'utilisation de cartes marines, incluant la fonction d'édition et la prise en charge des formats S-57/S-100;
  - xxii. l'intégration des systèmes électro-optiques;
  - xxiii. la production de rapports de gestion à partir des statistiques d'alertes et des actions des agents de STM aux fins d'analyse;
  - xxiv. l'intégration du radiogoniomètre (DRF);
  - xxv. l'intégration et la connectivité des couches d'information externes au moyen de services Web cartographiques (WMS/WFS).
  - xxvi. l'enregistrement et la lecture;
  - xxvii. la gestion complète et configurable des alarmes, y compris les alarmes relatives aux systèmes de navigation et de capteurs.

- c. Un exemplaire sur CD de la démonstration (section 7 2b i-xxvii) qui sera conservé par l'équipe technique de la GCC.

- 3. Au cours des séances individuelles, les fournisseurs qui souhaitent offrir à la GCC une licence d'essai de trois mois pourront discuter des détails techniques relatifs à l'infrastructure, à la connectivité aux capteurs et aux interfaces disponibles dans l'environnement de démonstration de la ville de Québec. Les fournisseurs peuvent être invités à discuter des éléments suivants ou à les présenter, de même que toute autre information pertinente que le fournisseur estime utile ou nécessaire à la GCC pour procéder avec une licence d'essai;

- i. Fournir une liste des caractéristiques (voir 2b ci-dessus) qu'ils souhaitent mettre en avant et fournir une brève description de chacune.

- 
- ii. Proposer une licence d'essai et discuter avec la GCC des besoins en matière de connectivité, de calendrier et de matériel pour la démonstration.
  - iii. Exigences concernant l'installation de la licence d'essai du logiciel dans l'environnement de Québec, en personne ou à distance, avec l'aide du personnel de la GCC.
  - iv. Exigences concernant la licence d'essai du logiciel, notamment, mais sans toutefois s'y limiter, les renseignements d'identification et de mot de passe si l'installation de la GCC est faite dans un environnement à distance d'essai hors production.
  - v. Présenter et expliquer (en personne ou à distance) les caractéristiques de gestion du risque disponibles dans leur logiciel.
  - vi. Échanger des questions avec le personnel de la GCC sur les aspects opérationnels et techniques des caractéristiques présentées en contexte individuel.
  - vii. Fournir une licence temporaire de 3 mois pour mettre à l'essai les caractéristiques à plus long terme, et indiquer avec qui communiquer si nous avons des questions au cours de l'essai;
  - viii. Informer le Canada des stratégies et des capacités de formation, et de ce qui concerne en particulier l'équipement de simulation.
4. Les fournisseurs qui répondent à la lettre d'intérêt et qui souhaitent donner à la GCC une licence d'essai de trois mois pourront éventuellement se voir proposer une deuxième rencontre pour parler des spécifications techniques requises pour la licence d'essai de trois mois de la GCC, soit au moyen d'une connexion sur place soit par l'entremise d'un environnement à distance d'essai hors production.
5. Les fournisseurs sont également encouragés à fournir les renseignements suivants, s'ils sont disponibles, au plus tard le jour de la date de la séance prévue :
- a) un exemplaire du Manuel de l'utilisateur ([s'il existe en anglais et en français, fournir les deux versions](#));
  - b) un exemplaire du Manuel d'administration ou des références techniques pertinentes, comme un document de conception du système;

Si ces renseignements ne sont pas disponibles directement auprès du fournisseur, mais qu'on peut les obtenir auprès d'une tierce partie, veuillez préciser comment obtenir les documents.

## 8. Format des réponses

- a) **Page couverture** : Si la réponse comprend plusieurs volumes, les répondants sont invités à indiquer sur la page couverture de chaque volume le titre de la réponse, le numéro de l'appel d'offres, le numéro du volume et la dénomination sociale complète du répondant.
- b) **Page de titre** : La première page de chacun des volumes de la réponse, après la page couverture, est la page de titre et doit contenir :
  - i) le titre de la réponse et le numéro du volume;
  - ii) le nom et l'adresse du répondant;
  - iii) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
  - iv) la date;

- 
- v) le numéro de la lettre d'intérêt.
- c) **Système de numérotation** : Les répondants sont invités à préparer leur réponse en utilisant un système de numérotation correspondant à celui utilisé dans la présente lettre d'intérêt. Toutes les références au matériel descriptif, aux manuels techniques et aux brochures qui font partie de la réponse doivent être mentionnées.
- d) **Nombre de copies** : Le Canada demande que les répondants soumettent **une** copie de leurs réponses.

## 9. Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements par écrit ou en faisant circuler les réponses parmi tous les fournisseurs potentiels. Toutefois, les répondants qui ont des questions au sujet de cette lettre d'intérêt peuvent les adresser à :

Autorité contractante : Andrea Riopel  
Adresse courriel : andrea.riopel@pwgsc.gc.ca  
Téléphone : 873-469-3984

## 10. Transmission des réponses

- a. **Heure et lieu de transmission des réponses** : Les fournisseurs qui souhaitent fournir une réponse doivent l'envoyer à l'adresse suivante au plus tard à l'heure et à la date précisées à la première page du présent document :

Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux  
Module de réception des soumissions  
Place du Portage, Phase III, 0A1  
11, rue Laurier  
Gatineau (Québec) K1A 0S5

**Les réponses ne doivent pas être envoyées directement à l'autorité contractante.**

- b. **Responsabilité quant à la ponctualité de l'envoi** : Il incombe à chaque répondant de s'assurer que sa réponse parvienne à temps à l'adresse correcte.
- c. **Adresse du module de réception des soumissions réservée à la transmission des réponses** : L'adresse ci-dessus est réservée à la présentation des soumissions. Aucune autre communication ne doit être envoyée à cette adresse.
- d. **Identification de la réponse** : Il incombe à chaque répondant de s'assurer que son nom, son adresse d'expéditeur, le numéro de l'appel d'offres et la date de clôture apparaissent lisiblement à l'extérieur de la réponse.